

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL

N° 2016/0004/COMP-INST

Relative à la composition du directoire du CHU de Bordeaux

Bordeaux, le 08/11/2016

Le Directeur général du centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU l'article L.6141-1 du code de la santé publique relatif à l'organisation des établissements publics de santé ;
- VU l'article L.6143-7 du code de la santé publique relatif aux compétences du directeur d'établissement ;
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU le décret en date du 31 janvier 2013 nommant M. Philippe VIGOUROUX directeur général du centre hospitalier universitaire de Bordeaux à compter du 1^{er} février 2013 ;
- VU les propositions conjointes du président de la commission médicale d'établissement et du directeur du collège sciences de la santé, présentées au directeur général, président du directoire ;
- VU la proposition conjointe du président de l'université de Bordeaux, du Directeur du collège sciences de la santé et du Président du comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBS), présentée au directeur général, président du directoire ;

DECIDE :

Article 1

La composition du directoire est arrêtée ainsi que suit :

M. Philippe VIGOUROUX	Directeur général du CHU de Bordeaux Président du directoire
M. le Pr. Philippe MORLAT	Président de la commission médicale d'établissement (CME) 1 ^{er} vice-président du directoire
M. Luc DURAND	Président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique
M. le Pr. Jean-Luc PELLEGRIN	Directeur du collège sciences de la santé, vice-président du directoire « doyen »
M. le Pr. Roger MARTHAN	Vice-président "recherche", Président du comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBS)

.../...

Mme Chantal LACHENAYE-LLANAS .	Directeur général adjoint
Mme Gaëlle de SURGY	Secrétaire générale
M. le Pr. Jacques JOUGON	Représentant de la CME
M. le Dr François ROUANET	Représentant de la CME

Article 2

Sont membres associés, invités permanents du directoire :

▪ **Les présidents des trois comités consultatifs médicaux (CCM) :**

M. le Pr. Nicolas GRENIER	Président du CCM du groupe hospitalier Pellegrin
Mme le Dr. Isabelle FAURE	Présidente du CCM du groupe hospitalier Saint-André
Mme le Pr. Béatrice VERGIER	Présidente du CCM du groupe hospitalier Sud

▪ **Les directeurs des trois sites hospitaliers :**

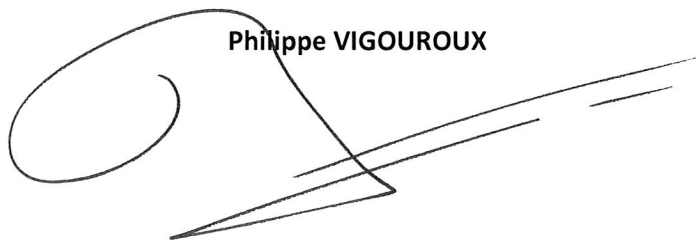
M. Michel BARON	Directeur du groupe hospitalier Pellegrin
M. Christian SOUBIE	Directeur du groupe hospitalier Saint-André
Mme Valérie ARSOUZE-FADAT	Directeur du groupe hospitalier Sud

Article 3

Cette décision annule et remplace la précédente référencée n°2016/0003/COMP-INST en date du 3 février 2016.

Article 4

L'installation du directoire du CHU de Bordeaux est effective à compter de la date de signature de la présente décision.


Philippe VIGOUROUX